

MONESTIER-MERLINES

BULLETIN N° 22 – JUILLET A OCTOBRE 2012



MAIRIE
Veyrières
19340 Monestier-Merlines
www.monestier-merlines.fr

Tél : 05 55 94 33 61 ou 06 45 71 79 88
Fax : 05 55 94 65 26,
Courriel : m-m@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture Mairie :
Ma, Me et Ve de 14h à 19h



1 – CELA S'EST PASSE EN JUILLET

➤ Travaux sur le plan d'eau

Réalisation d'un bac de rétention « côté Abeille »

Du 19 au 20 juillet des travaux d'aménagement du plan d'eau du Randeix ont été réalisés. Ces travaux ont engendré des dégâts électriques lorsque le tractopelle a coupé par accident un câble de 20 000 V qui a été réparé dans les meilleurs délais (2 heures).

➤ Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 13 juillet

* Travaux de la zone d'habitation

Les travaux ont commencé au mois de mars et ont pris un peu de retard du fait des intempéries. L'entreprise EIFFAGE a terminé l'empierrement. La semaine du 16 juillet, l'entreprise MARUT doit faire la pose des trottoirs et RMCL attaquera ensuite l'enrobée.

Au terme des travaux, la mairie apposera un panneau pour la mise en vente des lots et mettra en ligne une annonce sur le site de la mairie lorsque le prix du m² du terrain aura été déterminé.

* Equipement informatique de la Mairie

Remplacement de tout le matériel informatique par l'entreprise GEFISCOPE

* Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre

Au terme des travaux de la nouvelle mairie, le cabinet d'architecte GAMMACENTRE a remis un avenant suite à la facture définitive de ses honoraires.

Le Conseil Municipal a donné son approbation.

* Subvention au Collège de BOURG-LASTIC

Une subvention d'un montant de 30,00 € a été demandée par le collège de Bourg-Lastic pour l'achat de fournitures scolaires pour l'un de ses élèves demeurant sur la commune de Monestier-Merlines.

Cette demande a été refusée du fait qu'une convention avait été signée lors de la fermeture de l'école de la commune pour que les enfants soient inscrits sur les écoles du canton.

* Promesse de subvention du Département

- Matériel informatique : 840 €

- Route VC3 – tranche 2 (Route qui va de la Vervialle au CHPE) : 2 412 €

➤ **Autres dates à retenir**

La Mairie est pavoisée aux couleurs françaises les jours suivants :

Samedi 14 juillet : Fête Nationale

Mardi 17 juillet : Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France.

2 – CELA S'EST PASSE EN AOÛT

➤ **13^{ème} Festival International d'Art Animalier en Pays d'Eygurande**



ASSISTANCE TRES ATTENTIVE



Mr Roland HAAS

Dans le cadre du festival, un reportage de Roland HAAS (Peuples et Images) a été projeté à la Salle Polyvalente de Chauvet pour faire prendre conscience de l'importance des abeilles pour sauvegarder notre environnement et surtout pour la survie des humains sur terre.

Des crêpes + boissons ont été offertes au terme de la projection.

Nous remercions tous les participants

➤ **Le 15 août : Comice agricole du Canton d'Eygurande à FEYT**

3 – CELA S'EST PASSE EN SEPTEMBRE

Ouverture de la chasse à tir, chasse au vol

La période d'ouverture générale est fixée du 09 Septembre 2012 à 8 heures au 28 Février 2013 au soir sauf dérogations, réserves, conditions spécifiques liées à chaque espèce ou territoire

4 – CELA S'EST PASSE EN OCTOBRE

➤ **Réception des travaux de la zone d'habitation du Vieux Chêne**

Aménagement des trottoirs, installation de lampadaires, terrains viabilisés

Zone d'habitation située le long de la RD 1089, son accès se fait à l'arrière de l'usine en prenant la route de Messeix.



TERRAIN VIABILISE – côté RD 1089



TERRAIN VIABILISE – côté RD 1089



ROUTE ACCES ZONE HABITATION



AMENAGEMENT ROUTE - TROTTOIRS

5 - DIVERS

➤ Repas des aînés

Nous avons le regret de vous informer que malgré le sondage que nous avons fait cette année pour savoir qui souhaitait participer au repas ou bénéficier du colis, nous sommes dans l'obligation d'annuler celui-ci pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Aussi tous les bénéficiaires se verront attribuer cette année un colis.

Nous nous en excusons par avance et vous remercions de votre compréhension.

➤ Recensement communal

Il aura lieu du 17/01/2013 au 16/02/2013.

Nous cherchons un(e) candidat(e) pour effectuer ce recensement en qualité **d'agent recenseur**. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

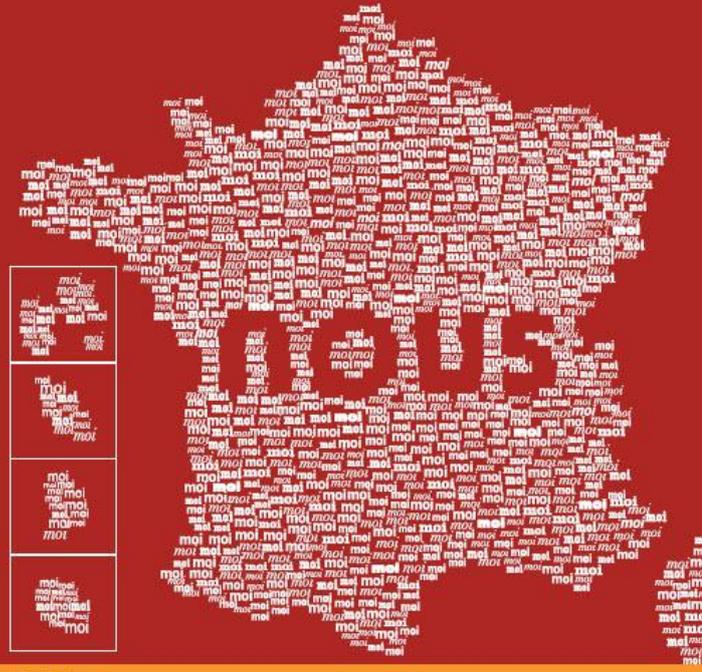
Calendrier des formations et travail à effectuer avant le début du recensement :

2 x ½ journée de formation assurées par le responsable INSEE les 08 et 15 janvier 2013 (le matin)

Entre ses 2 dates, tournée de reconnaissance en vue de la rédaction d'un « carnet de route »



RECENSEMENT DE LA POPULATION CHACUN DE NOUS COMPTE



L'INSEE ET VOTRE COMMUNE ORGANISENT LE RECENSEMENT

www.le-recensement-et-moi.fr

Document n° 158 - 01/05 Modèles à 31/03/11 (N)



POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ VOTRE MAIRIE.
LES DONNÉES RECUEILLIES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

D'ores et déjà, nous vous remercions de réserver votre meilleur accueil à l'agent recenseur.